

BOURSE

Informations et outils à disposition du client Gratuit

- Cours en temps réel et en streaming
- Flux d'informations financières en temps réel
- Analyses fondamentale, technique, graphique
- Consensus d'analystes
- Outils de sélection de valeurs
- Ordres tactiques
- Comparateur de fonds

Ligne directe Bourse avec des conseillers spécialisés disponibles 6j/7 - 8h/21h du lundi au vendredi - 9h/18h le samedi

09 74 75 12 12 Service gratuit + prix appelDroits de garde Gratuit*Abonnement GratuitFrais de tenue de compte GratuitOuverture de compte-titres, PEA ou PEA-PME Gratuit

FRAIS DE COURTAGE

Les frais de courtage s'appliquent à l'ensemble des comptes. Pour les PEA et PEA-PME ces frais ne pourront excéder 0,50% du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet et 1,20% du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

Ordre exécuté sur Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) PAR INTERNET (frais de marché inclus)

Actions, Obligations, Trackers

- Ordre de 0 à 1 000 € 2,5 €
- Ordre de 1 000 € à 3 000 € 5 €
- Ordre de plus de 3 000 € 0,13 % min 10 €

Warrants, Bons et Droits 4 € + 0,05 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €Ordre exécuté sur les MARCHÉS ÉTRANGERS PAR INTERNET

18 € + 0,23 % sur la part de l'ordre supérieure à 7 700 €

+ Frais de correspondants selon le pays hors éventuelles taxes sur les transactions financières

Frais de correspondants sur actions (autre instrument financier nous consulter) :

AFRIQUE DU SUD	0,12 % minimum 270 ZAR + frais d'enregistrement à l'achat de 0,25 %	IRLANDE	0,09 % - minimum 20 € + 1,25 € de frais d'enregistrement si brut >12,500 € + droit de timbre à l'achat de 1,00 %
ALLEMAGNE	0,07 % minimum 8 €	ITALIE	0,07 % minimum 15 €
AUSTRALIE	0,09 % - minimum 130 AUD	JAPON	0,10 % - minimum 5 000 JPY + forfait règlement-livraison de 1575 JPY
AUTRICHE	0,10 % - minimum 15 € (+ 0,04 % de frais d'enregistrement)	LUXEMBOURG	0,10 % - minimum 15 € + forfait règlement-livraison de 25€
CANADA	0,09 % - minimum 8 CAD	NORVÈGE	0,10 % - minimum 100 NOK
DANEMARK	0,09 % minimum 80 DKK	PORTUGAL	0,10 % - minimum 15 €
ESPAGNE	0,07 % minimum 10 €	SINGAPOUR	0,15 % - minimum 100 SGD + frais d'enregistrement de 0,05% (avec max 200 SGD ou 110 USD) + forfait règlement-livraison de 155 SGD
ETATS-UNIS	0,07 % - minimum 7 \$	SUÈDE	0,09 % minimum 100 SEK
FINLANDE	0,09 % - minimum 11 €	SUISSE	0,07 % minimum 21 CHF
GRANDE-BRETAGNE	0,065 % minimum 9 £ + 1£ de frais d'enregistrement si brut > 10 000 £ + droit de timbre à l'achat de 0,5%		
GRÈCE	0,20% minimum 30€ (0€ si brut < 30€)		
HONG-KONG	0,10 % - minimum 500 HKD + 0,112 % de frais d'enregistrement + forfait règlement-livraison de 780 HKD		

Ordre exécuté PASSÉ PAR TÉLÉPHONE (ou par un autre moyen que sur le site internet de BforBank)

- Marché français 0,60 % min 29 €
- Marchés étrangers 0,30 % min 20 € + frais de correspondants selon le pays

* Gratuit sauf refacturation des frais de conservation des American Depositary receipt.

BOURSE - SUITE

Taxe sur les transactions financière (selon le pays)

Pour les opérations d'achat de titres faisant l'objet d'une taxe sur les transactions financières, le montant de la taxe est prélevé le jour de l'opération, sur le compte du client ayant acquis les titres et fait l'objet d'un avis spécifique.

Service de règlement différé

Pour les ordres stipulés SRD, perception en plus du courtage,
d'une Commission de Règlement Différé (CRD) 0,024 % /jour

La CRD est appliquée à la somme des positions quotidiennes débitrices en titres ou en espèces, valeur par valeur. Le total de la CRD ainsi calculée sera prélevé le dernier jour du mois ouvré avec un minimum de 6 €.

Opérations de report 0,18 % min 15,50 €
Le montant des opérations est calculé indépendamment de la CRD, sur la base des cours de compensation.

OPC

Droits d'entrée sur un univers de 2 000 fonds 0 €

Hors univers de 2 000 fonds :

- Droits d'entrée et de sortie mentionnés dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visé par l'AMF + 18 € de commission*
- ou 1% sur les fonds à droits d'entrée préférentiels

* Pour les PEA et PEA-PME et si les droits d'entrée sont nuls ou acquis au fond, cette commission est plafonnée à 0,50 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par internet ou 1,20 % du montant brut de l'opération pour les ordres transmis par tout autre moyen.

INFORMATION

Relevé de compte mensuel en ligne Gratuit
2 € si option courrier demandée

Relevé de portefeuille trimestriel en ligne Gratuit
2 € si option courrier demandée

Avis d'opéré en ligne Gratuit
2 € si option courrier demandée

Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata :
- Documents accessibles dans l'Espace Client Gratuit
- Demande au Service Client Sur devis

Délivrance d'attestations diverses 12 €/attestation

Virements

Emission d'un virement SEPA

Libellé en euros	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France et dans l'ensemble de la zone SEPA	Gratuit	5 €

Font partie de la zone SEPA les pays suivants :

- Pays Union Européenne, zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie et Slovénie.
- Pays Union Européenne, zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.
- Pays hors Union Européenne : Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin et Suisse.

Les virements SEPA COM Pacifique sont réalisés selon les conditions tarifaires applicables aux virements SEPA.

Emission d'un virement non SEPA

	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France, en urgence en € (valeur jour)	Non réalisable en ligne	15 €
Emission d'un virement hors zone SEPA et/ou en devises	Non réalisable en ligne	25 €

Commission de change sur l'émission d'un virement 0,6030 % du montant du virement - min. 17 €

Frais de correspondants : les virements internationaux (non SEPA) peuvent être réalisés avec l'option de frais SHARE (1), OUR (2) ou BEN (3).

- (1) Seuls les frais de BforBank sont à la charge du donneur d'ordre. **L'option de frais SHARE est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), peu importe la devise.** Font partie de l'Espace Economique Européen (EEE) : les pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
- (2) Tous les frais, y compris ceux des banques étrangères, sont à la charge du donneur d'ordre.
- (3) Les frais facturés par BforBank sont à la charge du bénéficiaire.

BOURSE - SUITE

Réception d'un virement

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Réception d'un virement hors SEPA	20 €
Réception d'un virement en devise	20 €
Commission de change sur la réception d'un virement en devise	0,6030% du montant du virement - min. 17 €

Nouveau bénéficiaire et mise en place d'un virement

Création d'un nouveau bénéficiaire	Gratuit
Mise en place, modification ou suppression d'un virement permanent ou occasionnel	Gratuit

Prélèvements SEPA

Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur prélèvement non débité	Gratuit
Contestation de prélèvement autorisé et débité	Gratuit

REJETS

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	20 €
Frais pour remise de chèque impayé	20 €

AUTRES OPÉRATIONS

Récupération de la double imposition	Refacturation des frais prélevés par l'intermédiaire Nous consulter
Frais de retraitement du reporting des transactions à l'AMF* (information non transmise par le donneur d'ordre)	60 €
Clôture de compte-titres, PEA ou PEA-PME	100 €
Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement	15 € /ligne (max 150 €)
Transfert de compte-titres vers un autre établissement	100 € + 15 € /ligne
Transfert de titres vers un autre établissement	15 € /ligne
Inscription et cession de titres non cotés	1,20 % (max 500 €)
Commission de change sur titres, OPC (négociations, OST)	0,35 %
Retrait physique de l'or	18 € /lingot, 5 € /pièce
Nantissement	100 €
Frais de traitement d'un dossier de succession	1% du montant des avoirs au jour du décès Minimum 150€, maximum 1 500€
Refacturation des frais de contreparties	Nous consulter

Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.

* Applicable aux clients n'ayant pas mis à jour leurs nationalités et leurs résidences fiscales demandées lors de la connexion à l'espace client.